



HONORAIRES DU CABINET

&&&

Les honoraires des avocats & médiateurs sont fixés librement. Nous informons systématiquement du montant prévisible avant toute diligence. La rémunération du cabinet fait l'objet d'une convention & d'une facture. Nous privilégions un calcul au forfait. Le forfait total sera (sauf exceptions) connu d'avance par le client, et intangible.

&&&

À titre indicatif, le taux horaire du cabinet est fixé à 150 Euros HT. *Ce taux horaire varie selon l'importance du cabinet, sa notoriété, l'expérience et la spécialisation ainsi que le temps dédié l'étude et à la préparation du dossier, sa complexité, la rapidité de l'intervention, l'importance du travail de recherche, la situation du client ou l'importance du litige, voire le résultat obtenu. L'avocat fixe aussi le montant de ses honoraires en fonction de ses frais globaux : locaux, équipements, agencement et entretien, secrétariat, archivage, charges sociales personnelles (assurance vieillesse, maladie, allocations familiales), affranchissement, téléphone, photocopie, véhicule, kilomètres, impôts et taxes inhérents à l'exercice de la profession.*

ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE :

Votre contrat d'assurance Auto-Moto, Habitation, Banque, Carte bancaire ou encore Assurance liée à votre Entreprise ou Activité professionnelle comprend souvent la garantie dite « Protection Juridique » ou une « Clause Défense – Recours ». Grace à cette garantie, votre assureur prendra en charge tout ou partie du montant des honoraires de votre Avocat en fonction d'un barème applicable. Demandez à votre assurance vos conditions particulières.

AIDE DE L'ETAT :

L'Aide Juridictionnelle (AJ) permet de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle par l'État des honoraires d'avocat ou de médiateur et des frais de justice (huissier, expert, etc.) si vous avez de faibles ressources. Notre cabinet n'accepte le bénéfice de l'AJ qu'à titre exceptionnel et uniquement sur confirmation en amont et selon chaque cas particulier.

Restant à votre disposition – Maître PUJOL